

Évry, le 12 octobre 2015

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

La Directrice du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de
l'Environnement de l'Essonne

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement des
collèges et des lycées

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation Nationale

Pour diffusion auprès des enseignants

Objet : « Les architectes et les paysagistes dans les classes » – Édition 2015/2016

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91), en liaison avec l'Ordre Régional des Architectes en Île-de-France (CROAIF), La Fédération Française du Paysage (FFP), le Rectorat de Versailles et la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Essonne reconduit son action de sensibilisation : « **Les architectes et les paysagistes dans les classes** » pour l'année scolaire **2015-2016**.

Il propose, l'intervention bénévole d'un professionnel dans la classe pour mener, aux côtés de l'enseignant, un projet pédagogique avec les élèves. Il s'agit de faire connaître les différentes professions de ce secteur d'activité et d'aborder le processus de projet qui dirige les opérations de construction et d'aménagement des territoires.

Chaque professionnel intervient gratuitement dans une classe pour une séance d'une à deux heures, en fonction du projet de l'enseignant.

Cette rencontre est conçue comme un moment privilégié d'échanges entre monde professionnel et milieu scolaire, propre à susciter la curiosité des élèves et à leur fournir les connaissances nécessaires pour appréhender leur cadre de vie.

Cette initiative s'articule avec les enseignements des arts plastiques, visuels et arts appliqués, mathématiques, géométrie dans l'espace, culture scientifique et technique, sciences physiques, technologie, histoire des arts, patrimoine, connaissance du cadre de vie, environnement et paysages, éducation au développement durable, éducation à la citoyenneté, découverte des métiers et éducation à l'orientation professionnelle et s'intègre au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

RAPPEL : Pour s'inscrire :

1/ Tout enseignant doit renseigner la **demande d'intervention** transmise par la DSDEN 91 et la faire valider et signer par :

- l'inspecteur de circonscription pour le premier degré,
- le chef d'établissement pour le second degré.

Cette **demande d'intervention** dûment complétée et validée sera retournée par courrier postal à CAUE 91, 1 boulevard de l'Écoute s'il pleut, 91035 ÉVRY Cedex, à l'attention de Émilie MARTIN.

2/ L'enseignant renseigne le **formulaire d'inscription en ligne** qui détaille sa demande et qui sera automatiquement transmis au CAUE 91.

Ce formulaire d'inscription est accessible depuis le site internet de l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France (<http://www.caue-idf.fr>).

Le nombre de professionnels pouvant participer à cette initiative étant limité, il est conseillé de s'inscrire à partir du 2 novembre et jusqu'au 18 décembre 2015.

Votre inscription ne sera confirmée définitivement qu'à **réception de ces deux documents** au CAUE 91.

Espérant que cette initiative retiendra votre attention, nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale



Lionel TARLET

La Directrice du Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de l'Environnement
de l'Essonne



Evelyne LUCAS

Contacts :

CAUE 91, 1 boulevard de l'Écoute s'il pleut, 91035 ÉVRY Cedex, Émilie MARTIN, 01 60 79 35 44
emartin@caue91.asso.fr

DSDEN 91 : Isabelle SIGNORET, Chargée de mission Éducation Artistique et Culturelle, 01 69 47 83 30
isabelle.signoret@ac-versailles.fr